Commune de Pomy
Police des constructions, police du feu, urbanisme, salubrité & sécurité aux chantiers
Place du Collège 1 *1405 Pomy*
Tél. secrétariat : *024.425.25.35*
Tél. direct : ***024.425.12.09***
Courriel : technique@pomy.ch

Mise à jour: 01.07.2020

Formulaire E

Attestation de conformité pour garde-corps et parois vitrées

Requérant :

Nom, prénom : Adresse :

NPA, lieu : Téléphone :

Courriel :

Objet :

Parcelle : Adresse :

NPA, lieu : Partie :

Installateur :

Nom, prénom : Entreprise :

Adresse : NPA, lieu :

Téléphone : Courriel :

Garde-corps, parois vitrées :

Hauteurs de chute :
Toute surface normalement praticable par une personne et présentant un risque de chute doit être sécurisée par un élément de protection. Selon la norme SIA 358, pareil élément est nécessaire à partir d'une hauteur au-dessus du vide de 100cm.

Etage :	Pièce ou local :	Type de protection :	Conforme :
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐

☐ Copie du type de matériel utilisé, ou notice d'installation fournis pour l'ensemble des protections de chute

Lieu, date : Signature de l'installateur :

L'installateur, par sa signature certifie que cette installation est conforme aux prescriptions et recommandations en vigueur.